



# RECOMPOSITION SPATIALE DE LA PLAINE ET DES BERGES DE LA BRAGUE POST CRUE 2015 : Un projet basé sur la renaturation des milieux

Journée technique SFN : « Réduire le risque inondation grâce à la renaturation de cours d'eau »

09/10/2025

**Cédric CHENEVAL**Responsable service Ingénierie – CASA - Direction GEMAPI-EP

Le bassin versant de la Brague

## ✓ Caractéristiques

- Petit bassin versant de 70 km², réparti sur 10 communes
- La Braque 20 km
- Affluents principaux
   La Bouillide et la Valmasque (7 et 8km)

#### Débits:

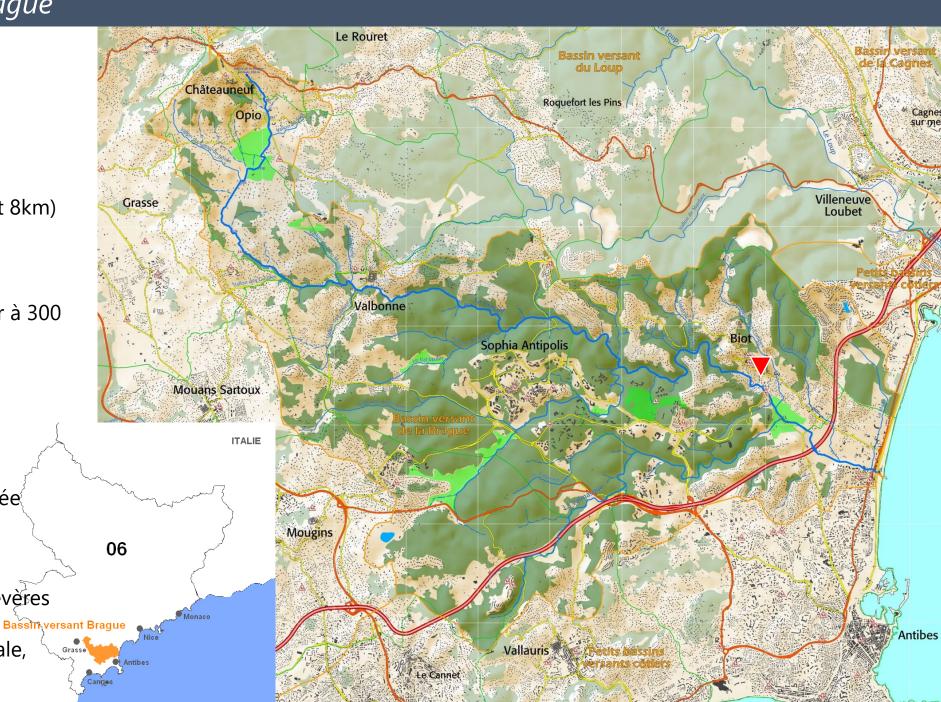
- Débit moyen annuel : 0,4 m3/s
- Débit crue centennale : supérieur à 300 m3/s

#### Occupation des sols :

- 3 Parcs départementaux
- Technopole de Sophia-Antipolis,
- 6 Golfs,
- Zone de loisirs dans la basse vallée (Marineland, campings, ...)

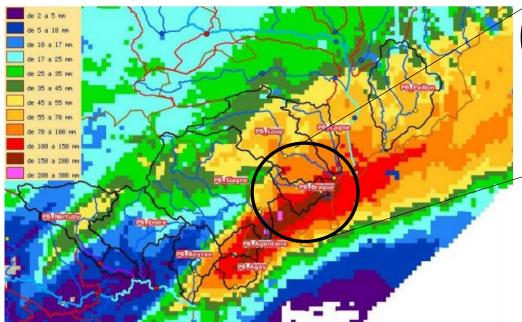
#### <u>Problèmes principaux :</u>

- Ressource en eau, étiages très sévères
- Mauvaise qualité des eaux
- Inondations dans la plaine alluviale, avec des crues violentes



## Les pluies méditerranéenne du 3 octobre 2015

Phénomène météorologique localisé et intense – durée : 7h



Cumul des précipitations en 6 heures du 03/10/15 à 20h au 04/10/15 à 2h (lame d'eau Antilope = Analyse combinée des données radar et pluviomètres faite par Météo France)

⇒ Précipitations supérieures à 100 mm et ruissellements urbains torrentiels sur Cannes, Le Cannet, Mougins, Vallauris, Antibes.



A 20h45

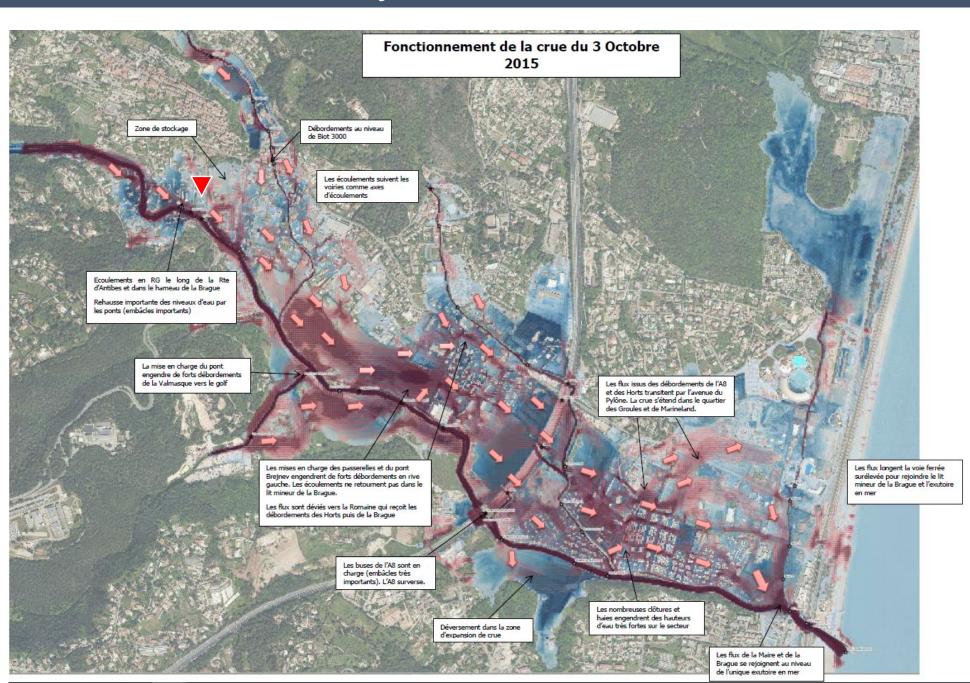
A 21h00

A 21h15

Commune	Cumul sur l'épisode	Cumul sur 2 heures	Cumul sur 1 heure	Cumul sur 30 min
Cannes		175.3 mm (record)	109 mm ( <i>record</i> )	68.8 mm (record)
Antibes	128 mm	105.7 mm <i>(record)</i>	83.1 mm ( <i>record</i> )	49.7 mm

## La crue du 3 octobre 2015 – les écoulements en lit majeur

**Débordement de la crue du 3 octobre 2015** (crue de référence)

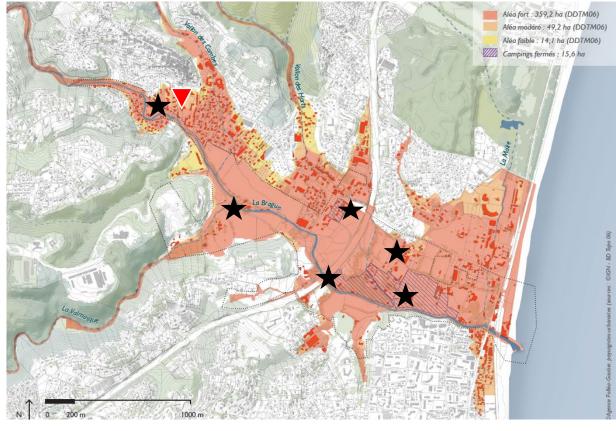


#### Les inondations historiques du 3 octobre 2015

Inondations « **Côte d'Azur** » de Théoule à Biot-Antibes Phénomène exceptionnel : records de pluie, crues violentes sur les fleuves côtiers, désordres considérables

#### Crue de référence sur la Brague > 100 ans sur la Valmasque = 300 ans

- Grands établissements d'hôtellerie de plein air dévastés
- Autoroute A8 submergée, coupée à la circulation et secours
- Hélitreuillages sur les aires de caravaning illégal
- Inondations majeures d'habitats en zones très exposées









## La crue du 3 octobre 2015 – Ampleur et conséquences des crues



Inondation du lit majeur touchant des zones d'habitats, d'activités et de loisirs

## La crue du 3 octobre 2015 – Ampleur et conséquences des crues

### ✓ Désordres sur la plaine inondable



Habitats inondés



Campings et zone d'activités dévastés



Murs couchés



Dégâts en zone inondable

## La crue du 3 octobre 2015 – Ampleur et conséquences des crues

#### ✓ Désordres sur les cours d'eau





Grosse production d'embâcles malgré les entretiens préventifs

Accumulation d'arbres et d'embâcles végétaux au niveau des ouvrages d'art, passerelles, busages...







Erosion de berges publiques et

... submersion de l'A8

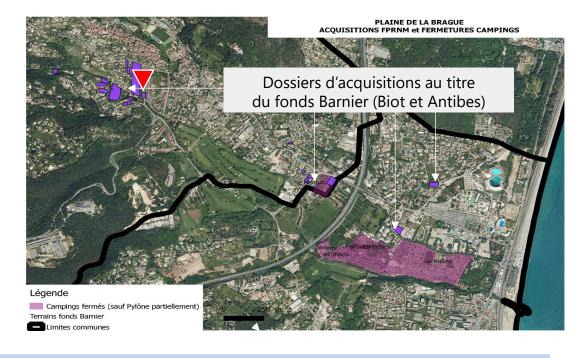


Deux arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été pris le 7 et le 28 octobre 2015.

### Les démarches engagées sur les secteur de la Plaine de la Brague

#### **ETAT**

- Fermeture administrative des campings ;
- Révision des PPRI obsolètes de 1998, approuvés en 2022
- Mobilisation Fonds Barnier pour le rachat/démolition d'habitats très vulnérables où des reconversions s'imposent; en collaboration des communes de Biot et d'Antibes.
- Objectif de la poursuite des très nombreux PV d'infraction au PPRI dressés dans la plaine, et classés sans suite
- Abandon du projet d'échangeur A8 de Biot, lancement de l'étude des buses de l'A8



#### **CASA**

- L'étude de réaménagement hydraulique et de requalification environnementale de la Brague (lancée avant les inondations) est réorientée avec des objectifs plus ambitieux à long terme ;
- L'avenant au PAPI CASA est adopté en décembre 2019 : il passe de 11,6 M€ à 23,7M€ (+12,1 M€);
- Un **plan-guide d'aménagement et de développement durable** de la plaine de la Brague est engagé pour être intégré dans les PLU des communes d'Antibes et de Biot (OAP)
- Engagement d'une étude de potentiel agricole avec la Chambre d'Agriculture 06.
- Mise en œuvre taxe GEMAPI pour financer les opérations de lutte contre les inondations et la gestion des milieux aquatiques
- Révision du SCOT intégrant les orientations & réflexions sur la plaine
- ⇒ Impulser une politique de réaménagement pour une plaine résiliente et environnementale

Compatibilité



- Améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique des cours d'eau
- Identifier les activités et usages possibles en adéquation avec les fonctionnalités
- Renaturer la plaine et se réapproprier les berges

## Usages (\*)

Habitat existant à gérer

Activités agroécologiques

Activités de loisirs

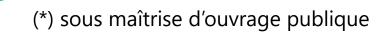
Activités économiques maintenues à

gérer

Cheminements doux

#### Fonctionnalités (\*)

Hydraulique - Inondations – ZEC Ressource en eau Biodiversité - Trame verte/ bleue Continuité territoriale



Des activités existantes qui doivent renforcer leur adaptation au risque

Des activités existantes compatibles avec le

Activités équestres

développer en lisière du

doivent se réinventer (concertation)

risque

Golf

Pépinières

agroécologiques à

coeur de nature

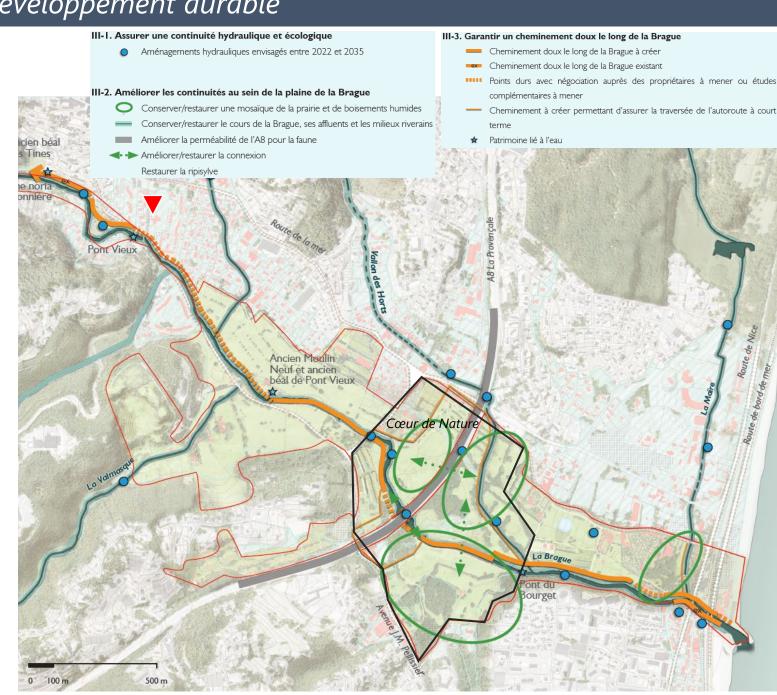
Des activités qui

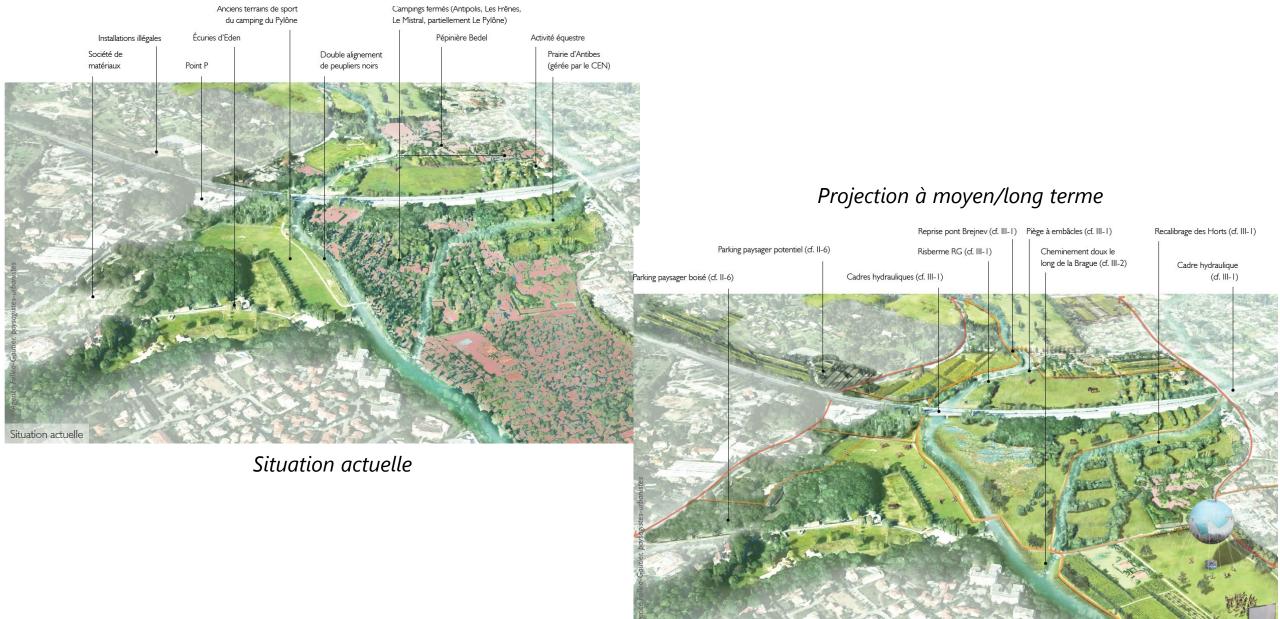
Des activités

# Plan-guide d'aménagement et de développement durable de la plaine de la Brague (160ha)

- Définit les orientations d'aménagement à court, moyen et long termes avec un programme et des modalités d'intervention selon les portages
- Propose un support référent pour la prise en compte des orientations d'aménagement dans le cadre de la révision du SCOT et des PLU de Biot et d'Antibes ( OAP ou déclaration





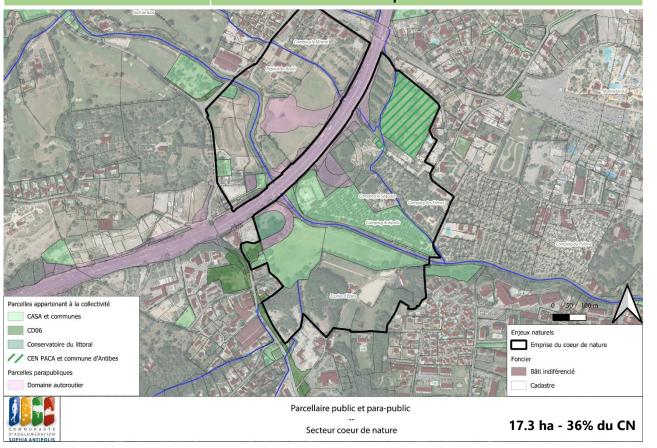


Projection possible : déclinaison des échelles précédentes

#### ✓ Une cœur de Nature préservant la biodiversité

# **Conservatoire du Littoral**

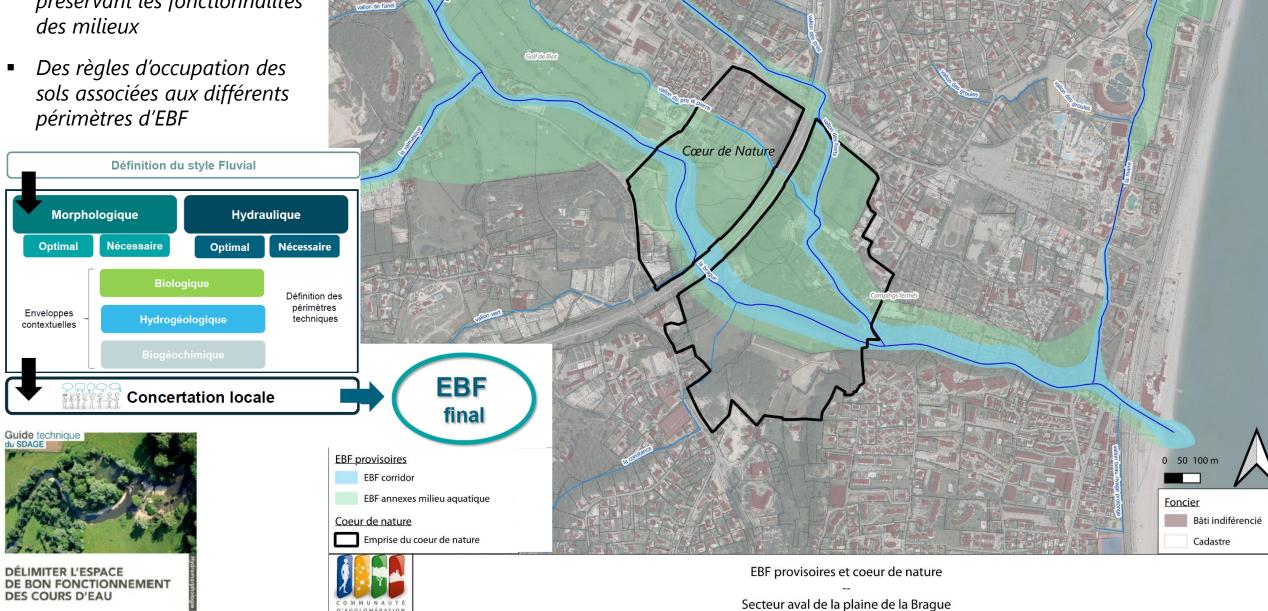
- Définition d'un périmètre autorisé d'intervention de 48ha, le « Cœur de Nature » de la Plaine de La Brague
- Premières acquisitions réalisées





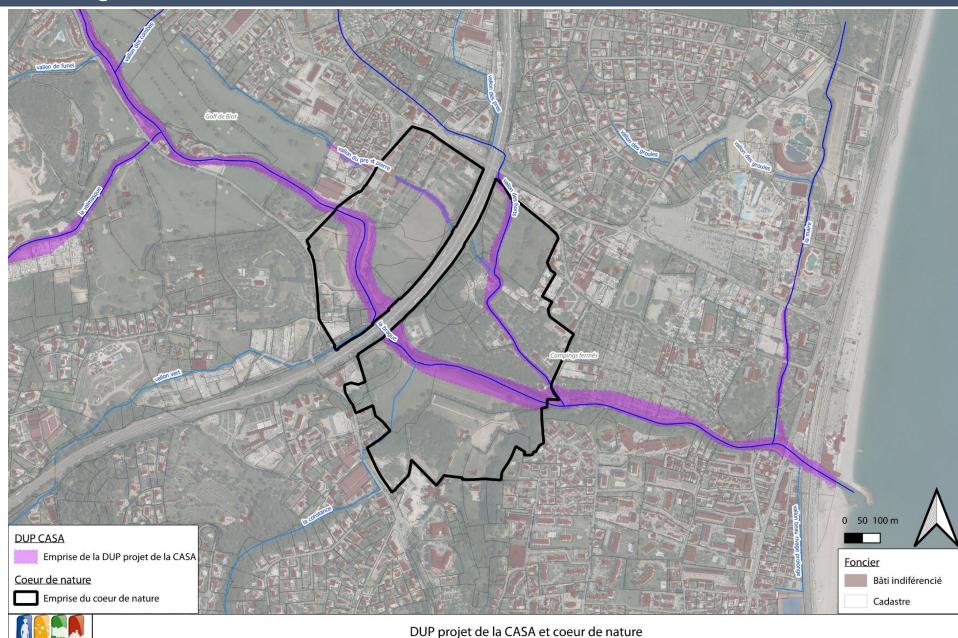
## De nouvelles emprises : Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau

Concertation pour des fuseaux préservant les fonctionnalités des milieux



## Projet de DUP « berges de la Brague »

 Choix politique d'acquérir les berges de la Brague pour travaux d'entretien, de restauration et d'aménagements hydrauliques, via une DUP



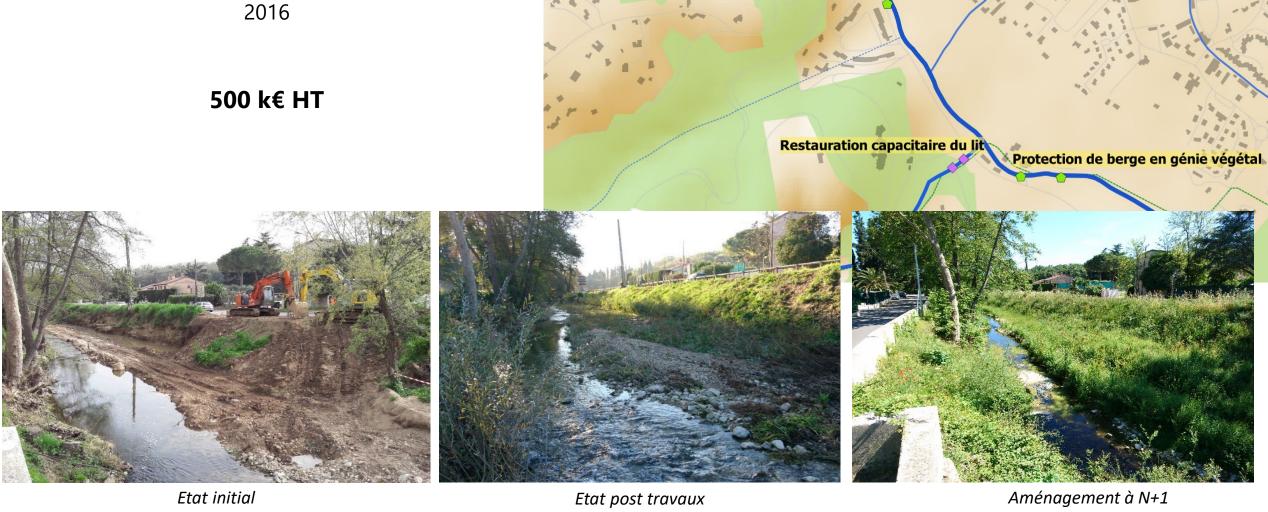
Secteur aval de la plaine de la Brague

# Présentation des opérations de renaturation engagées

## Restauration / Renaturation des berges

# Travaux de protection et restauration de berges par techniques du génie végétal

pour reconstitution d'un corridor écologique 2016



Création pis déflecteurs

Recharge sédimentaire

Stabilisation du profil de lit

Protection de berge en génie végétal

Zoom travaux Post-crue

## Restauration morphologique du lit de la Brague

# Restauration de la continuité écologique

pour la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire 2016-2017

Arasement de 5 seuils prioritaires

#### 600 k€ HT





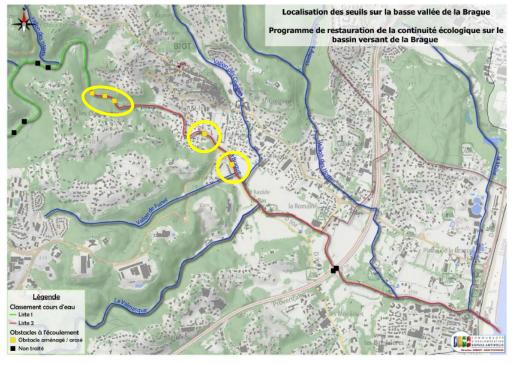




Etat initial (septembre 2016)

Etat final (novembre 2016)

Aménagement à M+6 (mai 2017)



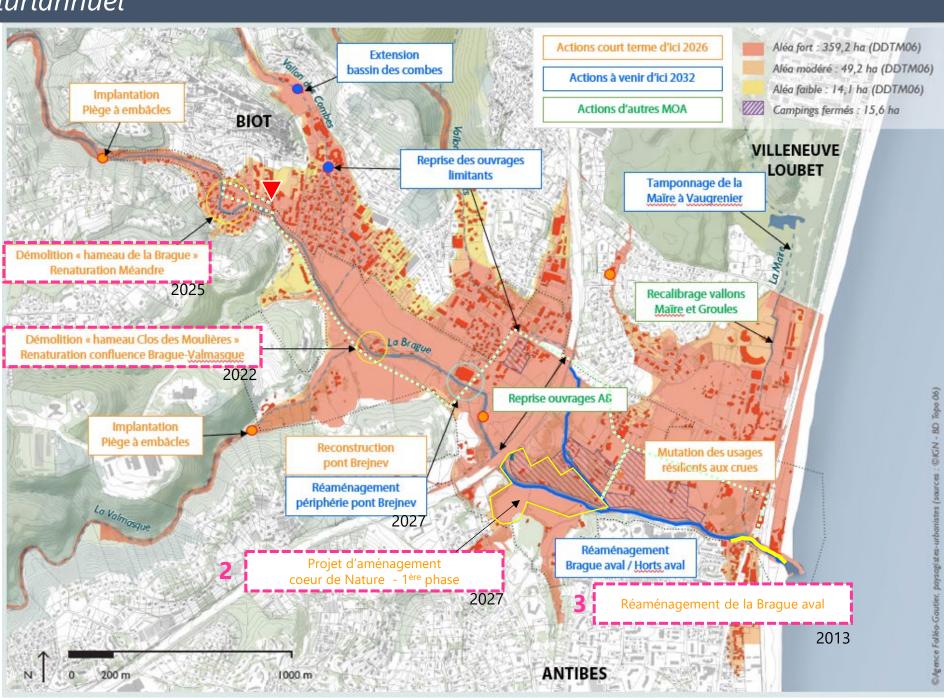


Objectif européen pour la restauration des milieux aquatiques et de la biodivers

## Programme de travaux pluriannuel

 Un changement de paradigme pour une philosophie d'aménagement fondée sur la renaturation et la libération d'emprises

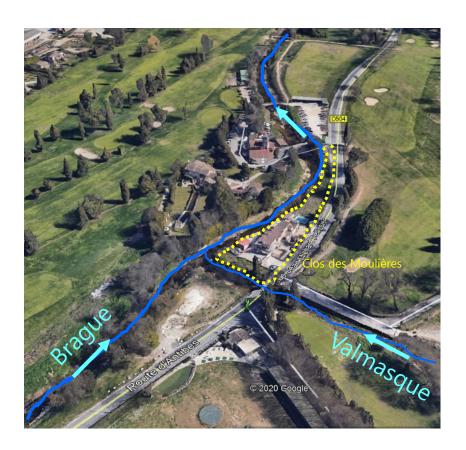
 $\Rightarrow$  Visite des sites 1, 2 et 3



## Démolition du « Clos des Moulières » - Renaturation de la confluence Brague-Valmasque

### **Objectifs**:

- Mise en sûreté des populations très exposées au risque
- Restauration des fonctionnalités écosystémiques
- Amélioration hydraulique de l'insertion du confluent









### Démolition du « Clos des Moulières » - Renaturation de la confluence Brague-Valmasque

#### **Grandes étapes**

Acquisition foncières Démolition du bâti Terrassement masse et retalutage en pente

douce

Création de risbermes et d'habitats diversifiés

Renaturation du site par plantations

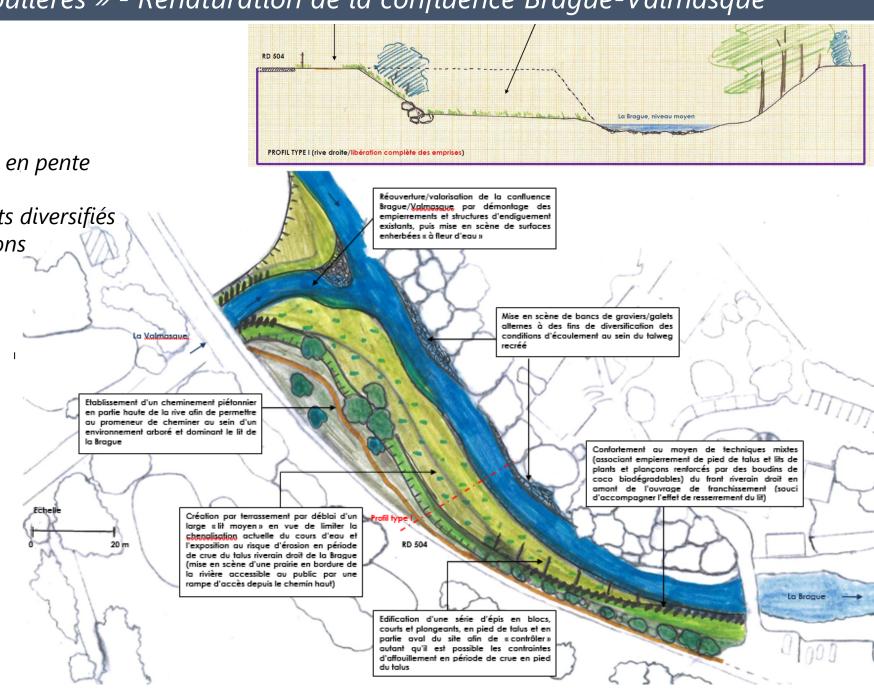
Cheminement piétonnier

2020-2022

#### 2,3 M€ HT

#### Financement Travaux : 650 k€ HT

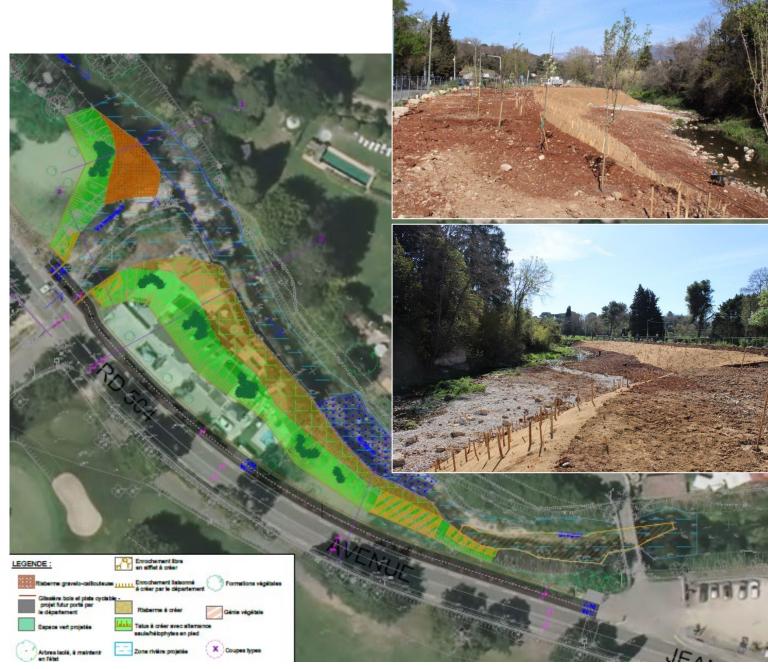
Agence de l'eau	40%
Région Sud	30%
CASA	30%



## Démolition du « Clos des Moulières » - Renaturation de la confluence Brague-Valmasque







## Démolition du « hameau de la brague » - Renaturation du méandre

Un hameau construit sur l'axe d'écoulement, très exposé aux crues et favorisant le débordement de la Brague Hameau de la Brague Lit majeur débitant : Axe d'écoulement

#### **Objectifs:**

- Mise en sûreté des populations très exposées au risque
- Renaturation du méandre et diversification des faciès
- Amélioration du cadre de vie et création d'un parc en tête de berges
- Réduction des débordements pour les quartiers environnants



>2m d'eau dans les habitations lors de la crue du 3 octobre 2015



### Démolition du « hameau de la brague » - Renaturation du méandre

#### **Grandes étapes**

Acquisition des parcelles Démolition du bâti - 30 maisons Terrassement en masse 30000m3 et reprofilage du lit Crétaion d'un mur en rive droite Renaturation des berges par plantation de 300 arbres et d'habitats aquatiques Création d'un cheminement piétonnier 2019-2025

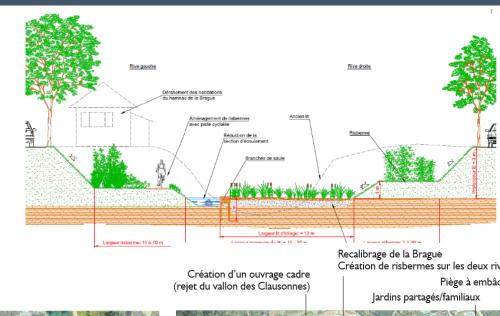
#### 13 M€ HT

Financement Acquisition: 8.5 M€ HT

Etat	~45%
Région	~20%
CASA	~35%

#### Financement travaux : 4.5 M€ HT

Etat	~45%
Agence de l'eau	~20%
CASA	~35%







## Démolition du « hameau de la brague » - Renaturation du méandre

Amélioration du cadre de vie et réappropriation du site en diversifiant les usages





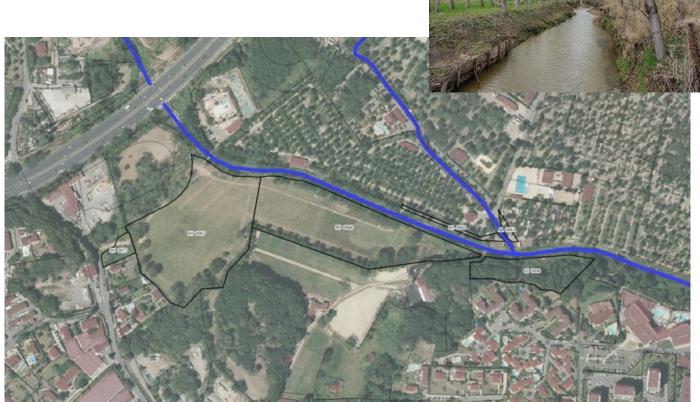
la suite sur le terrain...

#### ✓ Contexte

En juin 2023, la CASA s'est positionnée pour l'acquisition d'une vaste parcelle de 5ha située dans le cœur de Nature, en aval de l'A8, en vue de développer un projet agroécologique et de préservation des espaces écologiques remarquables, avec les objectifs suivants :

- Restauration hydromorphologique des berges de la Brague et du corridor écologique
- Conservation et extension de la zone humide relictuelle
- Préservation du caractère inondable de la parcelle et des prairies associées,
- Implantation d'un espace agroécologique à vocation pédagogique,
- Déploiement d'axes de mobilité douce,





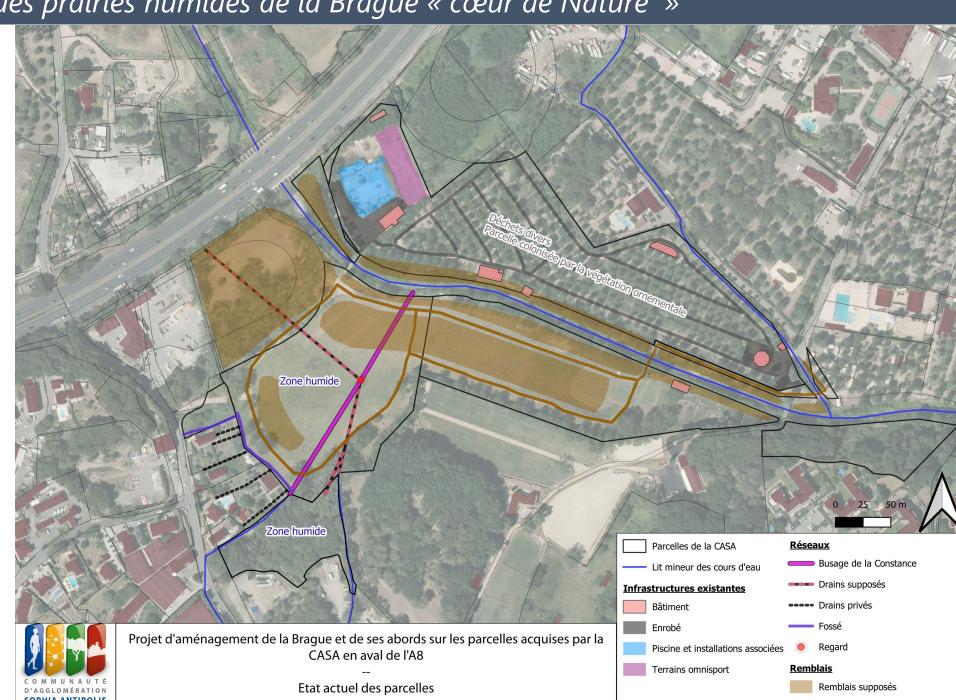
## Projet d'aménagement des prairies humides de la Brague « cœur de Nature »

## ✓ Etat actuel saison sèche

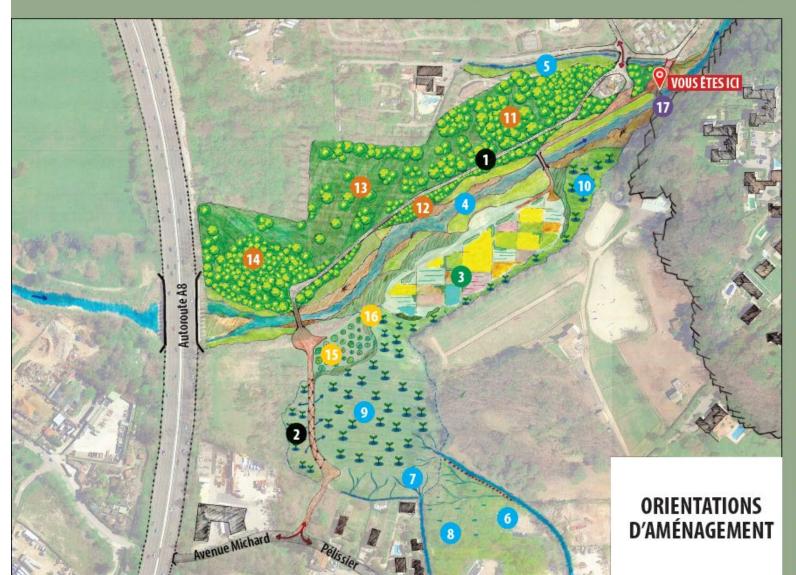
- Présence remblai
- Cours d'eau et fossés busés
- Piste de circulation identifiée
- Ripisylve dégradée voire inexistante
- Imperméabilisation des sols (allée de camping) et bâtiments désaffectés
- Zone humide relictuelle

## ✓ Etat actuel Saison humide

- Apport d'eau important
- Sol gorgé d'eau durant de longue période



## AMÉNAGEMENT DE LA BRAGUE ET DE SES ABORDS SUR LES PARCELLES ACQUISES PAR LA CASA EN AVAL DE L'A8



#### LÉGENDE

#### Déploiement de mobilités douces

- Mutation de l'allée de camping en piste cyclable/chemin piéton
- 2 Création piste cyclable/ chemin piéton (tracé indicatif)

#### Développement agriculture/alimentation en circuit-court

Mise en culture agro-écologique

#### Restauration environnementale

- Renaturation des berges de la Braque
- 5 Renaturation des berges du vallon des Horts
- 6 Aménagement du fossé existant
- Épandage des vallons vers la zone humide
- Restauration de la zone humide
- Préservation de la zone humide
- 10 Terrassement d'une zone d'expansion des crues

#### Dépollution de l'ex-camping et aménagement du site

- Dépollution/désimperméabilisation des sols
- Démolition du bâtiment existant
- Élagage sécuritaire et abattage sélectif des arbres
- Replantation d'un boisement alluvial

#### **Éducation et enseignement**

- Création d'un verger communautaire pédagogique
- Site d'accueil des scolaires et étudiants en horticulture

#### Préservation du patrimoine culturel

Mise en valeur du pont du Bourget

## Projet d'aménagement des prairies humides de la Brague « cœur de Nature »

#### ✓ Affectation des MOA

#### <u>Mobilité</u>

 Maillage cheminement doux entre avenue du pylone et Michard Pellisiser

#### Agriculture et alimentation

 Développement de surface maraichère (1ha) Développement circuit court

#### **Environnement**

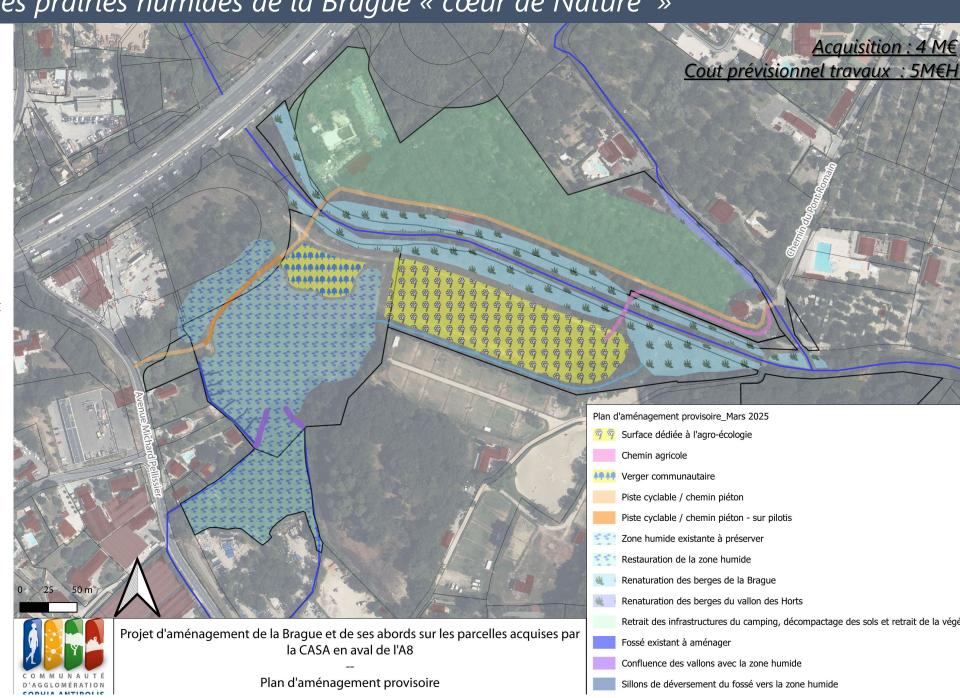
- Renaturation des berges de la Brague et d'une trame turquoise
- Réouverture du vallon de la Constance
- Extension de la zone humide relictuelle à forts enjeux écologiques
- Désimperméabilisation des sols sur l'exemprise camping
- Démolition de bâtiments
- Débroussaillage et gestion du site

#### **Education & enseignement**

- Création de verger pédagogique et de zone de plein champs
- Site d'accueil des scolaires

#### **Patrimoine**

Mise en valeur du pont du Bourget



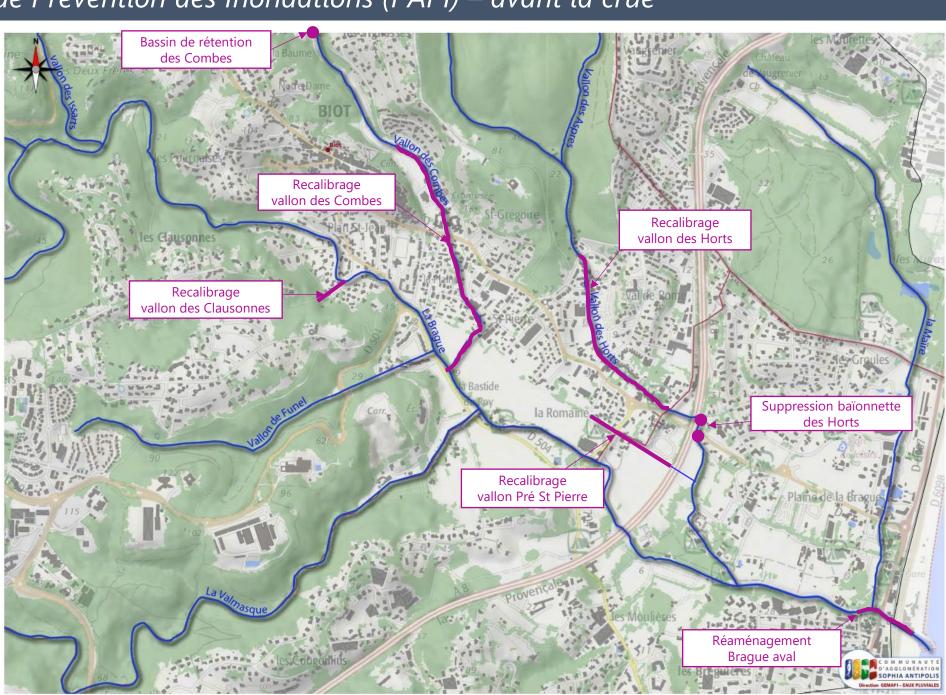
### Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) – avant la crue

Stratégie de lutte contre les inondations à l'échelle du bassin versant de la Brague

#### Opérations réalisées sur la plaine Antibes-Biot

Réaménagement Brague aval Suppression baïonnette des Horts Bassin de rétention des Combes Recalibrage vallon Pré St-Pierre Recalibrage vallon des Combes Recalibrage vallon des Horts Recalibrage vallon des Clausonnes

10 M€



## Synthèse des travaux réalisés ou en cours (PAPI)

#### **Opérations réalisées –** 10M€

Réaménagement Braque aval Suppression baïonnette des Horts Recalibrage vallon Pré St-Pierre Bassin de rétention des Combes Recalibrage vallon des Combes Recalibrage vallon des Horts Regalibrage vallon des Clausonnes 2023) -

Implantation de pièges à embâcles Renaturation hameau de la Braque Renaturation Clos des Moulières Reconstruction du pont Brejnev

#### **Actions à venir** d'ici 2030

Réaménagement périphérie pont Brejnev Complément bassin des combes Reprise des ouvrages limitants Tamponnage de la Maïre à Vaugrenier Réaménagement Braque aval / Horts aval

#### **Autres** (à l'étude)

Reprise des ouvrages de l'A8 Requalification de la Maïre et du vallon des Groules

#### **Bilan achats fonciers**

(\*)ille de Biot Ville d'Antibes **CASA Conservatoire** 

**11,1 M€** acquisitions-démolitions Fonds Barnier acquisitions-démolitions Fonds Barnier 6,1 M€ 10 M€ Acquisitions 7 ha avec aide Fonds Barnier Acquisition en 2020 : 6 250m<sup>2</sup>, projet cession terrains Escota

propriétés acquises à ce jour, financements croisés : Fonds Barnier + FNADT + CRET Région Sud

